

# Le temple

## *L'histoire du Temple de Chêne-Bougeries, de ses bancs, de son orgue et de sa cloche*

### Le temple

En 1754, la paroisse protestante de Chêne eut à prendre une décision douloureuse : celle d'abandonner son temple sis à Chêne-Bourg à la suite du Traité du 3 juin 1754, entre Genève et le duc Charles Emmanuel de Savoie et de Sardaigne. La rivière Seymaz fit office de nouvelle limite entre les deux pays.

De plus ce temple, qui était situé à la place de la poste actuelle de Chêne-Bourg, devait être démolé selon ce traité. La Chambre des Comptes de Genève proposa, en 1755, pour l'érection d'un nouveau temple sur terre genevoise, «une pièce d'hutins de P. Saugy, existante au-devant des Petites Bougeries » qui devint, plus tard, Chesne-les-Bougeries.

Jean-Louis Calandrini (1701-1758), mathématicien et physicien – Seigneur Syndic – qui possédait des terres à Chêne fut chargé d'en établir les plans. Le 24 décembre 1755, devant le Conseil, «il adressa, lui-même, les plans et devis qui sont sous les yeux du Conseil ; le plan est de figure ovale, qui a plusieurs avantages sur les autres formes pour une moindre dépense, n'y ayant pas d'angles, par là, les places sont en plus grand nombre et toutes utiles, parce qu'on entend de partout le prédicateur ... »

Le projet fut accepté 5 jours plus tard (sic !) par le Conseil. Le maître maçon Gibot fut chargé pour la façon de la maçonnerie des murs du temple, l'excavation du terrain et les fondements et fut nommé inspecteur des travaux le 8 mai 1756.

On peut lire, dans les minutes du Conseil, « pour le 1er avril 1758 les gypsiers Baillet et Brolliet devront avoir terminé le plafond et établi la chaire, ce qu'ils firent avec talent pour le prix de 600 florins. A la même date, les maîtres menuisiers Roget et Jossaud devront avoir achevé les bancs, qui devaient être cintrés, à dossiers et à panneaux, les traverses d'en haut en bois de noyer, au prix de 5 florins et 3 sols le pied, y compris la ferrure ».

Ainsi se termina le travail de la construction du temple en moins de deux ans. **L'inauguration eut lieu le dimanche 7 mai 1758**, en présence du nouveau pasteur Jean Peschier qui avait quitté l'église de Bossey.

En 1835, la fête du Jubilé de la Réforme fut l'occasion d'une grande manifestation. On avait réparé la chaire et l'on installa une nouvelle table de communion en marbre noir. Une cache fut creusée dans le mur du temple, recouverte d'une plaque de marbre portant l'inscription « 1835 les paroissiens de Chêne à leurs descendants de 1936 ». La cache fut ouverte en 1936, elle contenait des documents de l'époque ainsi qu'une lettre signée de tous les paroissiens de 1835. Emouvant témoignage.

Comme le visiteur pourra le constater, la cache existe toujours et ce seront **les paroissiens de 2036** qui découvriront les trésors déposés en 1936.

L'intérieur du temple de Chêne comporte un mobilier propre aux églises réformée, c'est-à-dire sans ostentation. La chaire est en plâtre verni façon bois, la table de communion en marbre noir, datant de 1835, a été remplacée par une table en bois en 1873, c'est celle que l'on peut voir actuellement,



## Les bancs du Temple

Les bancs en noyer ont conservé leurs formes primitives. En effet, en 1758, les paroissiens durent participer au paiement de la construction des bancs. Chaque place était de 18 pouces, ce qui faisait un prix de 26 florins et 3 sols. Des places gratuites furent accordées aux particuliers qui avaient participé à l'érection du temple. Ces places se transmettaient à la mort du titulaire aux héritiers, ce qui provoquait des complications au Conseil, qui devait tenir une liste à jour. En 1835, on procéda à un contrôle et l'on remplaça les plaques de papier habituelles par les plaques en laiton que l'on peut toujours admirer.

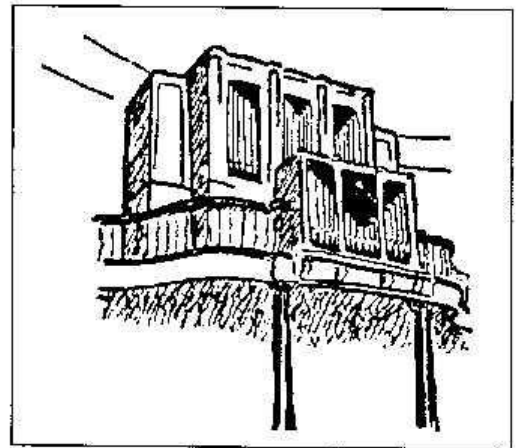
**Les noms des familles chénoises** inscrites sont encore souvent représentées dans la commune. Toutefois, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, chacun peut s'asseoir où bon lui semble.



## Les orgues du Temple

Pour la première fois en 1776, une manifestation musicale est mentionnée dans la paroisse. Le chantre de St-Pierre, Monsieur Bourrit fit un concert dans le temple, et pour cela, avait fait transporter son orgue. Il faut souligner qu'à cette époque, les paroissiens chantaient a capella sous la direction du maître d'école qui faisait office de chantre. Ce n'est qu'en **1879** qu'un orgue harmonium fut placé sous la galerie. Madame Naville-Bontemps offrit en **1890** un orgue mécanique pour les 25 ans de ministère du pasteur Goty. En **1930**, on le remplaça par un orgue avec système pneumatique.

Les orgues actuelles furent inaugurées en **1979** avec l'organiste d'alors Lionel Vaucher, qui en avait établi les plans. Elles permettent de jouer un grand éventail de musique grâce à ses 29 jeux, ses 2201 tuyaux, ses trois claviers manuels et son pédalier. Laissées un peu de côté ces dernières années, elles ne demandent qu'un nouveau titulaire pour repartir de leur mieux.



## Et pour finir, la cloche

En sortant du temple, sous le péristyle, le visiteur remarquera la superbe cloche enchâssée dans la pierre provenant de l'ancien temple de Chêne-Bourg. Elle fut transportée en 1758 dans le clocher du nouveau temple. Sur un côté, elle porte l'inscription « fondu à Genève par Samuel Maritz l'année 1739 » et, sur l'autre, elle arbore l'écusson de Genève.

Lors de la transformation du clocher en **1899**, elle fut mise hors service et déposée sous le parvis du temple



\* \* \* \* \*